



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle**

Séance du 26 juin 2023.

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

| | |
|--------------------|-----------|
| En EXERCICE | 23 |
| PRESENTS | 13 |
| VOTANTS | 19 |

**DATE DE LA
CONVOCAION**

20/06/2023

OBJET

**Rectification de l'ERRD
2021.**

Acte reçu en préfecture le
10 juillet 2023
Publié en ligne le
11 juillet 2023
Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six juin à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du vingt juin, se sont réunis dans les locaux du Pôle Animation, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : François CARBONELL, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Hugo DUPONT, Véronique HELLEUX, Elisabeth JOSSET, Lucile JOUAUX, Liliane HUBERT, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Delphine PRIEUR, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs : Alain BOUVIER donne pouvoir à François CARBONELL
Jean-Pierre CHEVALIER donne pouvoir à Paule KLYMKO
Isabelle CLOUCHÉ donne pouvoir à Sylvie CHAUVEL TREPIER
Paule GOUIN donne pouvoir à Sophie THERY
Sylvie MOLERO donne pouvoir à Delphine PRIEUR
Christophe PAPILLON donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE

Absents excusés : Alain BOUVIER, Jean-Pierre CHEVALIER, Isabelle CLOUCHE, Paule GOUIN, Sylvie MOLERO, Christophe PAPILLON, Jacqueline ROSSET, Richard ROUSSEAU

Absents : Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT.

Madame la Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée que Madame DERSOIR, Inspectrice du Trésor Public de L'Aigle-Mortagne au Perche a pu constater une erreur de plume sur la délibération n°2022-03-28-025 – Vote de l'ERRD 2021 de l'EHPAD de Glos la Ferrière. Il y a une différence entre le résultat mentionné sur la délibération et le résultat réel. Le résultat réel de l'ERRD 2021 est de 164 434,29€ (contre 164 434,49€).

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- **APPROUVE** le résultat réel de l'ERRD, à hauteur de 164 434,29€.
- **APPROUVE** l'ERRD de l'année 2021.
- **APPROUVE** l'affectation des résultats du budget CIAS – EHPAD de Glos la Ferrière tel qu'indiqué sur l'ERRD.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20230626-2023-06-26-039-DE
Date de télétransmission : 10/07/2023
Date de réception préfecture : 10/07/2023